

P. C. I. met en avant la solidarité des travailleurs contre tout recours à la force pour briser les grèves. Si le gouvernement met sa menace à exécution, il appelle à des grèves de solidarité.

3° Les communistes internationalistes font une propagande systématique pour la grève générale, seule capable de briser la résistance de la bourgeoisie aux revendications ouvrières.

LE PARTI POUR L'ELARGISSEMENT DES LUTTES

Le Comité central constate l'insuffisance de la direction nationale du travail ouvrier, même compte tenu des difficultés matérielles énormes rencontrées. Pour y remédier il décide :

1° Le recensement des bases d'appui du parti dans les usines et les syndicats importants de toutes les régions.

2° L'utilisation systématique du canal des notes politiques

4° A chaque fois que c'est possible ils mènent l'agitation pour élargir la grève à une corporation ou à une région.

Le Comité central donne mandat formel à La Vérité de mener campagne dans ce sens, afin que ne se reproduisent pas les erreurs déjà signalées par le B.P. dans le titrage du journal pendant la grève.

hebdomadaires pour transmettre les directives de commission ouvrière nationale — semaine après semaine.

3° L'envoi d'un camarade dans le Nord pour épauler et organiser l'action du parti dans les grèves.

4° La mise au point d'un plan d'action pour la région de l'Est.

RESOLUTION LAMBERT SUR LES TACHES

POUR LA GREVE GENERALE : CONTRE LA GREVE PERLEE ; CONTRE LA FRAGMENTATION ET L'ISOLEMENT DES MASSES.

1° La grève générale reste le mot d'ordre central de la propagande du parti. De plus, durant toute cette période de profonds mouvements revendicatifs, la grève générale peut et doit à un certain niveau de la lutte devenir un mot d'ordre d'agitation pour le parti.

2° Le parti stalinien reste absolument opposé à la généralisation des grèves. Même si dans des cas déterminés la pression ouvrière l'oblige à tolérer la grève, le P.C.F. s'efforce de dévier la volonté de lutte des masses vers un fractionnement du mouvement, vers des formes de lutte à peu près ou totalement inefficaces (grève perlée).

3° Le P.C.I. condamne toute cette politique stalinienne d'enlèvement des mouvements revendicatifs. Il doit montrer comment la grève perlée en réalité divise la classe ouvrière. Si un professionnel peut encore accepter, pendant un temps, de couler ses bons, il est impossible pour le manoeuvre et l'O.S. de tenir longtemps. De même doit être dénoncé le fractionnement du mouvement pour la grève générale.

Mots d'ordre pour la généralisation des luttes :

10 francs sur le salaire de base pour tous comme acompte immédiat sur le minimum vital.

10.300 francs de minimum vital garanti par l'échelle mobile.

La généralisation des luttes pose en premier lieu la question du programme. Les 10 francs sur le taux de base restent le mot d'ordre de démarrage des luttes, mais il apparaît dès maintenant qu'il est insuffisant pour mobiliser les travailleurs en vue de la généralisation.

Le mot d'ordre qui devient central pour la généralisation de la grève, c'est le minimum vital qui doit être fixé sur la base des 40 heures et en fonction des chiffres fournis par la C.G.T.

$$\frac{128.000}{12} = 10.666 \text{ fr.}$$

103.800 fr. à 120 % = 124.560 fr. pour le manoeuvre.

La revalorisation sera la même pour toutes les catégories et calculée sur la différence entre le minimum vital revalorisé et le salaire actuel du manoeuvre. La garantie du minimum vital par l'échelle mobile reprend toute sa valeur et doit être mise au premier plan.

CONTRE LA SUREXPLOITATION DU CAPITAL FINANCIER

Dans le développement de la lutte revendicative pour les salaires et le pain, les mots d'ordre du contrôle ouvrier et les prix, du contrôle populaire du ravitaillement basé sur les liaisons entre des comités et des comités locaux de ménagères et de petits commerçants, du plan de reconversion des entreprises vers les œuvres de paix et de premières nécessité, apparaîtront comme des mots d'ordre de mobilisation.

Aux ouvriers qui débrayent pour le pain, aux ménagères qui manifestent dans les rues, le P.C.I. déclare :

« Organisez des comités d'usine et locaux en liaison avec les petits commerçants, réquisitionnez les camions, allez dans les campagnes chercher le blé, la viande. »

Aux paysans travailleurs, les ouvriers diront :

« Vendez-nous votre blé, votre viande, nous ouvriers, pouvons vous construire des machines agricoles et pouvons vous fournir des engrais. »

Dans cette voie la classe ouvrière peut mobiliser autour d'elle les couches pauvres de la petite bourgeoisie et des campagnes.

PREPARER LA GREVE GENERALE EN FORMANT DES COMITES DE LUTTE ET DES COMITES INTERUSINES DE LUTTE

Les comités de lutte, organismes de groupement spontané des ouvriers de toutes tendances (C.N.T., F.O., P.C.I., inorganisés) expriment le besoin pour l'avant-garde de créer des formes d'organisation lui permettant de briser la discipline bureaucratique ; pour engager l'action les comités sont liés très étroitement aux possibilités d'engager la grève. Ils sont nécessaires et le P.C.I. doit passer à leur création dans la période présente ouverte par les grèves. Quand le mouvement refluera, les comités ne pourront vraisemblablement pas exister. Dans

ce sens ce sont des formes temporaires et non permanentes.

Après avoir poussé au maximum à la généralisation de la grève, les forces actuelles du P.C.I. se sont trouvées trop faibles pour reprendre immédiatement la bataille pour la grève générale qui apparaît comme une nécessité pour de très larges masses ouvrières. La tâche immédiate qui a été entreprise déjà avec le comité interusines de lutte regroupé autour de l'usine des camions Bernard, doit servir d'axe à tout notre travail dans les jours qui viennent. Il faut concentrer toutes les forces vers